

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées



BOURSE DU TRAVAIL : 19, PLACE SAINT-SERNIN - 31070 TOULOUSE CEDEX - N° 70- JUILLET 89

GROUPE C.G.T. AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL :

BILAN ET ENJEUX

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY

PHYSICAL CHEMISTRY
LABORATORY

REPORT ON THE
RESULTS OF THE
EXPERIMENT

ON THE
MEASUREMENT OF THE
SPEED OF SOUND

BY
J. H. VAN VLIET

LA C.G.T. AU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL

L'importance du C.E.S.R. et par conséquent de notre activité et notre intervention, prend tout son sens au fur et à mesure que l'importance de la Région grandit dans la société française aujourd'hui.

En effet, depuis de nombreuses années, la Région est devenue un enjeu déterminant pour la stratégie du remodelage de la société et le redéploiement du capital.

Cette situation s'accélère dans le cadre de leur marche forcée dans l'intégration européenne, la Région devenant l'instrument, le relai de la politique de l'Etat et de l'EUROPE. La bataille qui se mène autour et dans les régions, notamment autour de leur redécoupage comme le préconise le Manifeste du Parti Socialiste, vise à cet objectif, faire de nos régions le moyen privilégié de la mise en oeuvre des choix politiques décidés par BRUXELLES.

C'est une modification en profondeur dont il s'agit, les orientations politiques et budgétaires telles qu'elles sont inscrites dans le budget et le contrat Etat-Région, décidées par le Conseil Régional, sont conformes à la politique de l'Etat et accélèrent la marche en avant de la Région vers l'intégration. Les conséquences sont graves pour les salariés, la population et le devenir économique de notre Région.

En effet, c'est une pression fiscale de plus en plus importante pour les familles, c'est la casse du tissu industriel (DASSAULT-ROUDIÈRES), c'est le déclin et le renoncement.

Dans cet ensemble, il est clair, que le C.E.S.R. est le moyen pour le Conseil Régional de réaliser le consensus de toutes les composantes autour de ces objectifs. Mais aujourd'hui, après ce qui s'est passé à l'Assemblée Plénière du 4 JUILLET 1989 (voir déclaration), il s'agit pour eux d'en faire véritablement un instrument de la mise en oeuvre des choix politiques européens.

Pour cela, il faut éliminer la seule voix qui s'élève pour porter les luttes, les aspirations des salariés dans ce concert consensuel.

En conséquence, l'activité de la C.G.T. au sein de cette instance est importante pour :

- ° connaître les orientations politiques.
- ° les faire connaître, pour rassembler les salariés contre ces choix, éclairer les enjeux des luttes régionales.
- ° intervenir et agir pour imposer d'autres choix politiques prenant en compte la satisfaction des besoins des salariés de la population et de la Région.

C'est possible par une coopération étroite entre l'activité du Groupe C.G.T. au C.E.S.R. et l'activité des syndicats dans l'entreprise.

C'est la démarche qui est mise en oeuvre par le COMITE REGIONAL C.G.T. depuis de nombreuses années et qui devient une pratique syndicale, au plus près des luttes des salariés de la Région.

La situation nouvelle créée au sein du C.E.S.R. MIDI-PYRENEES, exige la mise en oeuvre en plus large de cette pratique syndicale. C'est tout le sens de l'activité du Groupe C.G.T.

MARTINE BERNARD.
Responsable du Groupe C.G.T. au
C.E.S.R.

LE GROUPE C.G.T. AU C.E.S.R.

| | | |
|--------------------------|------------------------------------|------|
| BERNARD MARTINE | EMPLOYEE DE COMMERCE | UD31 |
| BIARD MAURICE | TECHNICIEN AEROSPATIALE | UD31 |
| BLONDEL MICHEL | OUVRIER CONSTRUCTION | UD31 |
| BRUN HELENE | INGENIEUR C.N.R.S. | UD31 |
| CARPENTIER FRANCIS | CADRE ANPE | UD65 |
| CHENET GERARD | AGENT DE MAITRISE ROUDIÈRE | UD09 |
| CROS ELIE | OUVRIER TEXTILE | UD81 |
| GARCIA.GROC MARIE-FRANCE | AGENT DE MAITRISE BANQUE POPULAIRE | UD31 |
| LOUBET ROGER | CADRE SUPERIEUR IMPOTS.RETRAITE | DU31 |
| LOUGE JEAN-CLAUDE | EMPLOYEE S.N.C.F. | UD31 |
| PERILLAT ROLAND | TECHNICIEN INSA | UD31 |
| ROQUEFORT ROLAND | AGENT DE MAITRISE E.D.F. | UD31 |

COMPOSITION

3 FEMMES. 9 HOMMES

MOYENNE D'AGE: 48 ANS

DIFFERENTES CATEGORIES:

2 EMPLOYES

2 OUVRIERS

5 TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE

1 INGENIEUR

2 CADRES DONT 1 RETRAITE.

REGARDS SUR UN BILAN

Profitons du renouvellement des COMITES ECONOMIQUES ET SOCIAUX REGIONAUX au travers d'exemples, réaffirmer le rôle d'instrument qu'ils représentent, avec la délégation C.G.T. et sous la condition d'être utilisés pour et par la mobilisation des salariés. L'activité du GROUPE C.G.T. liée à l'action de masse de nos syndicats, a permis d'avancer sur des dossiers importants.

Il en est ainsi de trois grands dossiers industriels traités ces dernières années. Essayons de tirer à la fois nos évolutions, nos façons de les aborder, les exemples et leçons à en tirer. Il s'agit, dans l'ordre chronologique, du CHARBON et des Mineurs en MIDI-PYRENEES, transformé en "Rapport sur l'Energie", de l'INDUSTRIE AERONAUTIQUE, enfin de l'AERONAUTIQUE.

Ces trois dossiers ont été imposés au débat par la C.G.T., pas facilement parce que le C.E.S.R. (sa majorité s'entend), refusait, prétextant qu'il s'agissait de grands Groupes nationalisés, dont la stratégie industrielle et commerciale se décidait au niveau de l'Etat, voire s'orientait aux niveaux européen ou mondial.

POUR LE CHARBON.

C'est la présence, à notre invitation, de mineurs C.G.T. à la réunion du Groupe de travail, qui a débouché officiellement sur leur audition.

POUR L'ELECTRONIQUE.

C'est forts de l'expérience du dossier "Charbon" que nos propositions d'entendre les syndicats concernés ont été prises en compte. Sur ce dossier et sur les propositions industrielles qui le concluent, notons les avancées que la C.G.T. a fait inclure, même si les insuffisances dans les propositions nous ont amenés à nous abstenir de le voter. Toutefois, nos propositions industrielles, en particulier sur l'électronique aéronautique, au sol ou embarquée, figurent en annexe du document et avancent au travers d'une récente décision de coopération industrielle entre groupes français.



Avant-hier, réunion du Bureau du Conseil Economique et Social Régional

AILES A REDRESSER

La CGT a proposé un voeu en faveur de la deuxième chaîne de l'A 320. Refus ou abstention des autres syndicats qui, avec les organisations patronales, rejettent une proposition dont l'audience cependant se renforce.

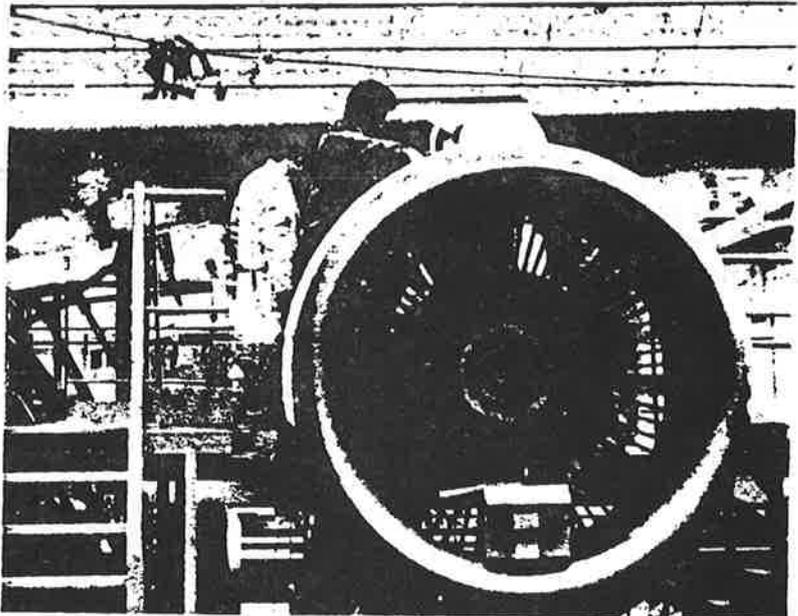
L'EXIGENCE de l'implantation, à Toulouse, d'une deuxième chaîne de l'A320, fait son chemin. Comme le montre ce qui s'est passé, avant-hier, au Bureau du Comité économique et social régional (CESR), cette proposition du PCF et de la CGT commence à recueillir à ce point l'adhésion, que même ses adversaires les plus déterminés doivent la prendre au sérieux.

Lors de cette réunion du Bureau du Comité, en effet, la CGT a soumis au vote un projet de voeu en faveur d'une telle implantation. Dans le texte qu'elle a présenté à cette fin, on peut lire notamment : « Les carnets de commandes des différentes versions Airbus et ATR, leurs possibilités de développement, les perspectives reconnues » d'accroissement des transports aériens, « font de l'Aérospatiale l'atout majeur de Midi-Pyrénées ». Et d'ajouter qu'il s'agit d'un atout pour l'emploi et le renforcement des PME. Cela passe « par une coopération régionale, au travers de la sous-traitance nécessaire, pour le développement de la recherche, au tant de raisons d'une prise en compte par le CESR ».

La CGT constate ensuite : « Actuellement, sont en cours des tractations sur l'avenir des productions de l'Aérospatiale, en particulier sur l'implantation de la

industrie française. Qui mettrait l'entreprise en état de répondre à la demande. Comment oublier, en effet, l'événement heureux qui s'est produit le 10 avril dernier ? Ce jour-là, le PDG d'une compagnie aérienne canadienne, la Wardair, annonçait publiquement à Toronto la signature d'un accord pour l'achat de huit avions et pour une option portant sur une quantité identique d'appareils. L'accord en question a été passé avec l'Américain Mc Donnell Douglas, bien que le grand patron de la Wardair eût confié, quatre mois et demi plus tôt, à Toulouse précisément, qu'il préférerait de loin l'A320. Mais voilà, a-t-il ajouté, « la liste d'attente est telle que, pour l'instant, nous ne pouvons le commander ».

Hier encore, au lendemain donc de la réunion du Bureau du CESR, la direction d'Air-Inter faisait savoir qu'elle retardait la mise en service d'A320 prévue sur ses lignes. Motif : des retards de livraison. Tout cela parce que l'Aérospatiale est dans l'incapacité de faire face aux commandes. Et pour longtemps au cas où elle ne serait contrainte, comme le gouvernement, à un changement de stratégie. Il existe, en effet, de par le monde, quelques 1.700 Boeing 727 en bout de course, et qu'il faut absolument remplacer. L'A320 est l'avion parfaitement adapté à cette opération, en même temps qu'il supplante, par ses performances technologiques,



La bonne réaction : exiger la construction d'un plus grand nombre de réacteurs à Toulouse. (Photo Jean Texier)

SYNDICATS CGT AÉROSPATIALE TOULOUSE

316, ROUTE DE BAYONNE 31060 TOULOUSE CÉDEX 02

À Mesdames et Messieurs
les Conseillers
du COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL
de la REGION MIDI-PYRENEES

Quinze mille signatures pour la C.g.t. et la deuxième chaîne d'« Airbus »

Les syndicats C.g.t. de la métallurgie ont profité de la visite du ministre des Transports pour lui remettre une pétition, portant 15.000 signatures, réclamant l'implantation à Toulouse d'une deuxième chaîne, pour satisfaire aux exigences de la production. Et, pour protester contre le départ à l'étranger de charges de travail, dans le cadre de l'élargissement du travail

de sous-traitance et du partenariat.

« Toutes les coopérations auxquelles ont procédé les gouvernements successifs ont été des accords sous domination étrangère », a déclaré M. Gérard Allezard, secrétaire national de la C.g.t., qui participait, hier matin, devant l'usine de Blagnac, à un meeting réunissant plusieurs centaines de personnes.

Du dépôt du voeu C.G.T. au C.E.S.R
à l'intervention du syndicat de l'entreprise, à l'initiative régionale de masse
du 25 OCTOBRE: La cohérence de notre démarche revendicative !



L'AERONAUTIQUE

Sur le plan syndical, nous paraît plus intéressante et pas sur ce seul plan-là, d'ailleurs; elle nous servira d'exemple pour aider à l'utilisation du COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE MIDI-PYRENEES.

En Juin 87, le C.E.S.R. tirait les premières conclusions de l'application à mi-parcours des contrats de plan Etat-Région.

En dénonçant l'aggravation de la situation industrielle et de l'emploi, la C.G.T. faisait des propositions sur lesquelles des efforts de développement devaient être faits; parmi eux, avec l'accord des Syndicats de l'AEROSPATIALE notamment, les embauches pour répondre aux commandes et la création d'une deuxième chaîne A320 à TOULOUSE.

Conjointement à la C.G.T. AEROSPATIALE, dans les instances régionales, dans l'opinion publique, ces revendications étaient lancées.

Ce qui nous paraît le plus important, c'est la complémentarité entre le dossier (avec le CESR) et l'action, l'appui des syndicats et des salariés; sur ce point, l'exemple est intéressant.

Suite à une série d'initiatives de la C.G.T. AEROSPATIALE (pose de la première pierre de la Chaîne, Place du Capitole), du COMITE REGIONAL C.G.T. (affichage massif, demande de débat par la Métallurgie Régionale C.G.T.), la délégation proposait un voeu au Bureau du C.E.S.R

Refus par le Président de le mettre aux voix. Trois semaines après, les délégations des travailleurs C.G.T. de l'AERONAUTIQUE, en séance plénière du C.E.S.R. (à la B.N.P. de BALMA), amenaient le Président MADAULE à prendre position "pour la 2EME CHAINE A320 à TOULOUSE". En même temps que le Bureau du C.E.S.R. cherche à éluder un débat sur l'AERONAUTIQUE en MIDI-PYRENEES.

C'est alors les syndicats C.G.T. de l'AEROSPATIALE qui saisissent personnellement et à titre individuel chacun des 96 conseillers pour les mettre devant leurs responsabilités. Le débat démarre alors à la Commission Industrie.

La délégation C.G.T. propose, avec l'U.S.T.M. et les Syndicats AEROSPATIALE, un document qui a servi de base aux discussions.

Après l'audition de la Direction locale d'AEROSPATIALE, la C.G.T. obtient l'audition des représentants des salariés. Mais, de la revendication de prise de positions sur la 2EME CHAINE et l'Emploi, on aboutit à une "Etude sur la situation de l'Aéronautique en MIDI-PYRENEES".

Cette situation ne dérange pas la C.G.T. Maintenant c'est surtout les problèmes DASSAULT, LATECOERE (vente d'actions) et A.B.G.SEMCA qui sont à l'avant-scène, que nous relient au développement de l'AERONAUTIQUE.

Ainsi, la situation des DASSAULT, leur volonté de maintien du site de COLOMIERS ont pu entrer au C.E.S.R. où dans un premier temps, il y a eu refus de discuter, surtout de la part de la C.F.D.T.; ensuite, avec l'appui des délégations de salariés, l'assemblée plénière du Comité Economique et Social, a dû se prononcer, avec des limites qui n'ont pas permis aux conseillers C.G.T. de voter un texte limitatif quant aux responsabilités et aux solutions pour sauver COLOMIERS.

Quant à la 2EME CHAINE A320 et à l'embauche, des avancées sont obtenues, surtout avec le doublement de la chaîne actuelle et à propos de laquelle il faut mesurer tout ce que la C.G.T. a fait avancer, en occupant tous les terrains.

Certes, tout n'est pas gagné; pour l'embauche, AEROSPATIALE traîne les pieds et conjugue ses reculs avec la situation de l'emploi des DASSAULT... Les apprêts de la R.F.A. ou des U.S.A. pour transférer la chaîne de montage et prendre plus de charges de travail demeurent.

La façon dont la C.G.T. mène en parallèle et en complément ces actions, permettent une double mobilisation à l'intérieur des "boîtes", et dans l'opinion publique.

De nombreuses instances: CONSEIL REGIONAL, C.E.S.R., Conseils Municipaux, Organisations, se sont positionnées, avec des volontés diverses certes, et nous devons ôter le rôle joué par le Parti Communiste Français, dans le domaine politique, par ses élus dans ces instances.

A l'heure où les régions servent de relais de la politique de redéploiement européen pour porter des coups aux intérêts des travailleurs, il nous est apparu nécessaire, au travers de ces exemples, de savoir que l'on peut utiliser les armes et structures territoriales contre les objectifs fixés.

Les récentes manifestations, celle du 18 MAI notamment, démontrent les possibilités de réagir à un niveau accessible pour les salariés, proche de leur lieu d'exploitation. Après l'entreprise, la Région peut-être un lieu privilégié à condition de se servir de la C.G.T., de ses conseillers.

COUP DE FORCE AU CESRIII

Le renouvellement du Conseil Economique et Social Régional s'est déroulé le 4 juillet.

Fait sans précédent dans cette assemblée, sous forme de coup de force, le CNPF, de collusion avec les autres organisations syndicales C.F.D.T, F.O., C.F.T.C., C.G.C., F.E.N., ont procédé à des modifications graves de cette assemblée chargée de débattre et de travailler sur les dossiers économiques et sociaux de la Région.

Refusant tout débat, sur injonction du Préfet de Région, menaçant d'expulser les militants C.G.T. qui posaient des questions, ils ont à la sauvette, modifié en profondeur le fonctionnement de cette assemblée, pour tenter de réduire au silence ceux qui sont porteurs des aspirations et des revendications de la population régionale, en les éliminant de tous les postes de responsabilités.

Par exemple, la commission des Activités Economiques qui touche directement l'emploi régional, avec la stratégie que l'on connaît du CNPF, DASSAULT, ROUDIERES, ... développement de la précarité, celle-ci est confiée à des patrons les plus réactionnaires de la région.

Face à lui, pour imposer d'autres choix pour la Région, la C.G.T. a présenté un candidat. La CFDT, FO et les autres organisations syndicales ont voté dès le premier tour pour le CNPF contre le candidat C.G.T. C'est un acte grave de conséquences pour les salariés.

En remerciement du service rendu, le CNPF, comme un seul homme, a élu J.L. CHAUZY, secrétaire régional de la CFDT, Président de la commission PLAN et FINANCEMENT, qui a pour objectif de faire avaliser tous les choix européens du gouvernement, avec les conséquences graves sur la fiscalité des familles et des milieux populaires.

Il en a été de même pour toutes les autres commissions et tous les postes de responsabilités. Tout ceci étant préparé depuis des semaines par de sombres tractations, au demeurant reconnues par les intéressés.

Alors que la C.G.T. représente 40 % des salariés de la Région, qu'elle disposait de 3 postes au bureau du C.E.S.R., tous se sont employés à l'évincer, ne lui laissant qu'un seul poste pour faire semblant de préserver un semblant de démocratie. C'est l'esprit revenard qui domine et la volonté de museler toute opposition et toute expression des luttes, des réalités sociales de la région, que la C.G.T. a fait résonner au CESR (voeu sur la 2ème chaine, l'aéronautique, Dassault, ...)

Alors qu'il avait pour habitude de se présenter comme l'assemblée de diversité, du sérieux et de la tolérance, le CESR a donné le spectacle d'une assemblée purement politicienne où se sont côtoyées la magouille de couloir, l'illégalité la plus complète et les compromissions de plus bas niveau.

Cette transformation en profondeur du CESR ainsi opérée, vise à concentrer entre les mains de quelques technocrates syndicaux ou patronaux les pouvoirs de l'assemblée pour mieux les mettre au service de la politique de déclin de la région, de renoncement, d'austérité, dans le cadre de l'intégration européenne.

Quoiqu'il en soit, la C.G.T. continuera, comme par le passé, à agir au sein du CESR, c'est dans les entreprises, les bureaux, que les luttes se développent, que l'influence de la C.G.T. grandit. C'est bien là que le combat est déterminant contre les mauvais coups et pour les revendications. C'est bien là que se prépare l'avenir !

Comité Régional C.G.T.
Midi-Pyrénées

Toulouse, le 5 juillet 1989

LE SYNDICALISME DE COMPROMISSION AU CESR !

Sous l'impulsion de la C.G.T., les luttes se développent pour refuser notamment la politique d'austérité, le chômage et le bradage des droits des travailleurs.

Dans le même temps, une véritable campagne idéologique est organisée par toutes les autres organisations syndicales qui se disputent le droit d'être les moins gênées par la domination du capital.

Ils sont fortement convaincus qu'en se serrant les coudes avec les autres forces sociales - surtout le patronat -, l'EUROPE des régions devrait sourire à MIDI-PYRENEES. Gagnés à la gestion de la crise, ils contribuent activement à la mise en oeuvre des choix politiques européens.

A partir de leur comportement, on peut les classer dans trois grandes catégories :

Les faux actifs: C.F.D.T. et F.O. qui, sans gêne, déclarent via leurs syndicats de base, qu'il faut lutter sans relâche; au sein du COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL, ils recherchent systématiquement le "plus petit dénominateur commun" pour ne pas froisser le patronat. Cela va de la compromission masquée à la congratulation publique... et aux votes communs pour l'obtention de fauteuils d'orchestre.

Les vrais inactifs: C.G.C. et C.F.T.C, qui n'agissent pas dans les entreprises, mais sont bien présents lorsqu'il faut aider le patronat et recueillir de-çi de-là quelques strapontins... bien utiles fautes d'adhérents.

Les catégoriels: F.E.N. qui est obsédée par une seule chose, celle de s'adapter du mieux possible et de battre pour récolter quelques miettes.

Bien sûr, loin des préoccupations réelles des salariés et sans jamais s'interroger sur leurs origines, il n'est pas de bon ton d'oser contester les choix gouvernementaux.

Toutes ont un point commun, celui de participer ardemment à la mise en oeuvre d'un véritable consensus régional, loin de la réalité vécue par les salariés.

Pour ce faire, ils n'hésitent pas à s'allier aux forces patronales pour combattre la C.G.T., donc le monde du travail.

Une seule issue: la multiplication des luttes.

JEAN-CLAUDE LOUGE.

FLAGRANT DELIT !

Les regards de GENDRE et de RAMES se tournent interrogatifs vers FONTANEAU, grassement affalé dans son fauteuil.

" Maintenant, il faut voter SIMONIAN "

leur glisse-t-il subrepticement à l'oreille.

Et GENDRE et RAMES, ainsi que leurs camarades, d'obtempérer sans mot dire!

La scène se passe le 4 JUILLET 1989 lors de la Séance PLENIERE du renouvellement du C.E.S.R.

Pour la compréhension de la scène:

GENDRE, est Secrétaire Général de l'U.D.FO de la HAUTE-GARONNE, **RAMES**, est FO.

FONTANEAU, lui, est Secrétaire Général de l'Union Régionale PATRONALE de MIDI-PYRENEES.

Quant à **SIMONIAN**, il est un patron candidat, que présente le C.N.P.F., contre la C.G.T., à l'élection de la Vice-Présidence du C.E.S.R. !!

Mais vous l'aviez deviné !!!

